

L'Ussacois

Bulletin municipal officiel de la commune d'Ussac

N° 261 • Janvier 2026



MAIRIE

Du lundi au jeudi :
8h à 12h et 13h30 à 17h30
Le vendredi :
8h à 12h et 13h30 à 17h
Tél. 05 55 88 17 08
Fax : 05 55 88 36 50
Site Internet : www.ussac.fr
Courriel : ussacmairie@orange.fr

BIBLIOTHÈQUE

Mardi : 16h30 à 18h30
Mercredi : 15h30 à 17h30
Jeudi : 15h30 à 17h30
Vendredi : 16h30 à 18h30
Tél. 05 55 88 39 48
Mail : ussac.bibliotheque@orange.fr

ACCUEIL DE LA MAIRIE MAISON DU DÉPARTEMENT

Du lundi au jeudi :
8h à 12h et 13h30 à 17h30
Le vendredi :
8h à 12h et 13h30 à 17h
Tél. 05 19 07 83 50



Bonne Année 2026

LES VŒUX DU MAIRE



Chères Ussacoises et chers Ussacois,

La communication en période pré-électorale étant réglementée, cet édito se limitera à vous souhaiter à toutes et à tous une très belle année 2026, qu'elle vous apporte ainsi qu'à ceux qui vous sont chers, joie, santé et réussite.

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Les élections municipales auront lieu le dimanche 15 mars 2026 et le dimanche 22 mars, en cas de second tour.

La date limite d'inscription sur les listes électorales est fixée au mercredi 4 février par internet et au vendredi 6 février 2026 en mairie.

Le citoyen a la possibilité de vérifier lui-même sa situation électorale directement en ligne (via le répertoire électoral unique, dont la tenue est confiée à l'INSEE).

Pour vous inscrire auprès de la mairie, il vous faut remplir un formulaire Cerfa et joindre une copie de votre pièce d'identité en cours de validité ainsi qu'un justificatif de domicile de moins de 3 mois (attestation fournisseur d'énergie, assurance habitation, quittance de loyer, factures d'eau, de gaz ou d'électricité...).

Pour vous inscrire par internet, sur service-public.gouv.fr, il vous faut remplir le formulaire en ligne et joindre une copie de votre pièce d'identité en cours de validité ainsi qu'un justificatif de domicile de moins de 3 mois (attestation fournisseur d'énergie, assurance habitation, quittance de loyer, factures d'eau, de gaz ou d'électricité...).

À noter: aucune demande d'inscription par mail ne sera prise en compte. Il est possible de s'inscrire uniquement en ligne ou sur place.



VOTES PAR PROCURATION

Un électeur qui souhaite établir un vote par procuration peut effectuer la démarche en ligne ou sur place.

Pour effectuer la démarche en ligne, l'électeur qui souhaite établir la procuration (le mandant) doit au préalable posséder un compte France Identité (ou le créer). Il doit ensuite faire certifier son identité numérique directement en mairie, muni de sa pièce d'identité. Attention: la mairie d'Ussac n'est pas habilitée pour cette démarche, il faut donc se rendre en mairie de Malemort ou Brive (mairies habilitées les plus proches). Une fois son identité numérique certifiée, le mandant indique le nom de la personne qui votera à sa place (le mandataire) à l'aide du formulaire en ligne sur le site maprocuration.gouv.fr. La demande est ensuite validée et transmise à la commune.

Pour effectuer la démarche sur place, l'électeur qui souhaite établir la procuration (le mandant) peut se rendre en commissariat de police, en

gendarmerie, au tribunal judiciaire ou en mairie habilitée, muni de sa pièce d'identité. Il remplit alors un formulaire Cerfa en indiquant le nom de la personne qui votera à sa place (le mandataire).

À noter que, depuis le 1er janvier 2022, les procurations sont « déterritorialisées ». Le mandant et le mandataire n'ont plus besoin d'être inscrits dans la même commune. En revanche, le mandataire doit toujours se rendre dans la commune du mandant pour voter à sa place.

Cette démarche de vote par procuration est ouverte à tous les électeurs d'au moins 18 ans inscrits sur les listes électorales et qui ne sont pas déjà chargés d'une procuration. Le mandataire n'a aucune démarche à effectuer, il devra simplement présenter sa pièce d'identité en bureau de vote le jour du scrutin.



L'Ussacais

Bulletin municipal officiel de la commune d'Ussac

N° 261 • Janvier 2026



MAIRIE

Du lundi au jeudi :
8h à 12h et 13h30 à 17h30
Le vendredi :
8h à 12h et 13h30 à 17h
Tél. 05 55 88 17 08
Fax : 05 55 88 36 50
Site Internet : www.ussac.fr
Courriel : ussacmairie@orange.fr

BIBLIOTHÈQUE

Mardi : 16h30 à 18h30
Mercredi : 15h30 à 17h30
Jeudi : 15h30 à 17h30
Vendredi : 16h30 à 18h30
Tél. 05 55 88 39 48
Mail : ussac.bibliotheque@orange.fr

ACCUEIL DE LA MAIRIE MAISON DU DÉPARTEMENT

Du lundi au jeudi :
8h à 12h et 13h30 à 17h30
Le vendredi :
8h à 12h et 13h30 à 17h
Tél. 05 19 07 83 50



Bonne Année 2026

LES VŒUX DU MAIRE



Chères Ussacoises et chers Ussacois,

La communication en période pré-électorale étant réglementée, cet édito se limitera à vous souhaiter à toutes et à tous une très belle année 2026, qu'elle vous apporte ainsi qu'à ceux qui vous sont chers, joie, santé et réussite.

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Les élections municipales auront lieu le dimanche 15 mars 2026 et le dimanche 22 mars, en cas de second tour.

La date limite d'inscription sur les listes électorales est fixée au mercredi 4 février par internet et au vendredi 6 février 2026 en mairie.

Le citoyen a la possibilité de vérifier lui-même sa situation électorale directement en ligne (via le répertoire électoral unique, dont la tenue est confiée à l'INSEE).

Pour vous inscrire auprès de la mairie, il vous faut remplir un formulaire Cerfa et joindre une copie de votre pièce d'identité en cours de validité ainsi qu'un justificatif de domicile de moins de 3 mois (attestation fournisseur d'énergie, assurance habitation, quittance de loyer, factures d'eau, de gaz ou d'électricité...).

Pour vous inscrire par internet, sur service-public.gouv.fr, il vous faut remplir le formulaire en ligne et joindre une copie de votre pièce d'identité en cours de validité ainsi qu'un justificatif de domicile de moins de 3 mois (attestation fournisseur d'énergie, assurance habitation, quittance de loyer, factures d'eau, de gaz ou d'électricité...).

À noter: aucune demande d'inscription par mail ne sera prise en compte. Il est possible de s'inscrire uniquement en ligne ou sur place.



VOTES PAR PROCURATION

Un électeur qui souhaite établir un vote par procuration peut effectuer la démarche en ligne ou sur place.

Pour effectuer la démarche en ligne, l'électeur qui souhaite établir la procuration (le mandant) doit au préalable posséder un compte France Identité (ou le créer). Il doit ensuite faire certifier son identité numérique directement en mairie, muni de sa pièce d'identité. Attention: la mairie d'Ussac n'est pas habilitée pour cette démarche, il faut donc se rendre en mairie de Malemort ou Brive (mairies habilitées les plus proches). Une fois son identité numérique certifiée, le mandant indique le nom de la personne qui votera à sa place (le mandataire) à l'aide du formulaire en ligne sur le site maprocuration.gouv.fr. La demande est ensuite validée et transmise à la commune.

Pour effectuer la démarche sur place, l'électeur qui souhaite établir la procuration (le mandant) peut se rendre en commissariat de police, en

gendarmerie, au tribunal judiciaire ou en mairie habilitée, muni de sa pièce d'identité. Il remplit alors un formulaire Cerfa en indiquant le nom de la personne qui votera à sa place (le mandataire).

À noter que, depuis le 1er janvier 2022, les procurations sont « déterritorialisées ». Le mandant et le mandataire n'ont plus besoin d'être inscrits dans la même commune. En revanche, le mandataire doit toujours se rendre dans la commune du mandant pour voter à sa place.

Cette démarche de vote par procuration est ouverte à tous les électeurs d'au moins 18 ans inscrits sur les listes électorales et qui ne sont pas déjà chargés d'une procuration. Le mandataire n'a aucune démarche à effectuer, il devra simplement présenter sa pièce d'identité en bureau de vote le jour du scrutin.



L'Ussacais

RÉTROSPECTIVE : TÉLÉTHON 2025

Comme chaque année, Ussac s'est mobilisée avec générosité et enthousiasme pour la 39e édition du Téléthon.

Plusieurs manifestations ont rythmé la semaine du 3 au 6 décembre, grâce à l'implication conjointe des associations ussacoises.

Randonnées avec Marchons Amis, séance de danse avec Danse & Loisirs, tournoi de tennis organisé par le Tennis club ussacois, ou encore l'après-midi « foot en marchant » proposé par L'Étoile sportive ussacoise. Une énergie, un engagement et un esprit solidaire fidèles aux valeurs du Téléthon !

Le point d'orgue de cette édition fut, une nouvelle fois, le repas du samedi 6 décembre, qui a réuni plus d'une centaine de convives. Un moment chaleureux, convivial et festif, rendu possible grâce à l'immense mobilisation des bénévoles des nombreuses associations. Sans leur investissement, ni ce repas, ni l'ensemble des animations proposées durant la semaine n'auraient pu voir le jour. Lors de cette soirée, Danse et Loisirs a offert un spectacle apprécié de tous, tandis que Les Gratteux ussacois ont assuré l'ambiance musicale tout au long du repas, interprétant plusieurs morceaux et animant la playlist avec brio. Un véritable moment

de partage, où bonne humeur et solidarité se sont mêlées au profit d'une cause essentielle.

Comme chaque année, une tombola a été organisée et le tirage a eu lieu le mercredi 17 décembre.

De sincères remerciements sont adressés à l'ensemble des associations ussacoises pour leur présence et leur engagement tout au long de cette édition. Remerciements particuliers à Bernard Fernandez, président du Cochonnet ussacois, pour l'organisation de la tombola.

Un merci tout particulier aux partenaires qui ont offert les lots pour la tombola : AD Coiffure, Groupama, l'association des Tourneurs sur bois, le SIRTOM, la coordination du Téléthon et le Tennis club ussacois. Remerciements également à Carrefour Contact, La Mélodie des Saveurs et Gautier Primex pour leur contribution précieuse à l'organisation du repas. Enfin, un grand bravo et merci à Danse et Loisirs, Les Gratteux ussacois, Marchons Amis, L'Étoile sportive ussacoise et le Tennis club ussacois pour les animations proposées tout au long de la semaine.

Cette édition 2025 du Téléthon restera un beau souvenir de solidarité locale. Une dynamique collective qui réunit, rassemble et que nous aurons plaisir à retrouver l'année prochaine pour une nouvelle mobilisation.



61 marcheurs présents en faveur du Téléthon lors de la randonnée du mercredi 3 décembre

LES SORTIES DE MARCHONS AMIS POUR LE TÉLÉTHON 2025

L'association Marchons Amis s'est une nouvelle fois mobilisée en organisant, les mercredi 3 et samedi 6 décembre, deux marches dédiées au Téléthon 2025. Une initiative généreuse qui a allié sport, convivialité et solidarité.

Les marcheurs ont emprunté le circuit des Deux Vallées, un agréable parcours de 8,3 km serpentant entre le Vergis et Chaumont. Un tracé qui a permis à chacun de (re)

découvrir les richesses naturelles d'Ussac. La marche du mercredi a rassemblé 61 participants, tandis que celle du samedi, malgré une météo moins clémente, a vu 10 courageux prendre le départ. L'engagement de tous a permis de contribuer à la collecte de fonds destinée au Téléthon, illustrant une fois de plus un esprit solidaire.

Au-delà de l'effort physique, ces randonnées ont offert de vrais moments de partage et de découverte, confirmant le succès d'une action qui allie plaisir de marcher et soutien à une noble cause.



10 courageux marcheurs pour la randonnée du samedi 6 décembre



Le Père Noël nous a fait l'honneur d'être présent pour le plus grand bonheur des jeunes ussacois

USSAC ILLUMINÉE DANS LA TRADITION DE NOËL

Vendredi 5 décembre, dès 17h30, la place de la mairie s'est parée de ses plus beaux atouts pour le lancement officiel des illuminations de Noël.

Parents, enfants, grands-parents, habitants de longue date ou nouveaux arrivants... tous étaient conviés à partager ce moment chaleureux qui marque le début des festivités de fin d'année. Dans une atmosphère joyeuse et féerique, chacun a pu profiter d'une dégustation gourmande : vin chaud, chocolat chaud réconfortant, crêpes savoureuses... Des petites douceurs qui ont accompagné les conversations et les sourires, tandis que les chants de Noël résonnaient pour compléter le tableau. La soirée a été d'autant plus magique que le Père Noël en personne a fait une halte à Ussac pour rencontrer les enfants du village. Son passage a été suivi d'un moment très attendu : l'illumination de la mairie, désormais scintillante de mille feux, symbole de l'esprit festif qui s'installe en cette fin d'année.

Avec ce lancement, la magie de Noël est bel et bien installée !



Au milieu du village, les bonhommes de neige pointaient le bout de leur nez



Le sapin lumineux au milieu des sapins naturels pour lancer de la meilleure des manières les illuminations de Noël !

L'Ussacais

DÉPART À LA MAIRIE

Après quatre années passées au sein de la collectivité au poste d'ASVP (Agent de surveillance de la voie publique), Franck Chaumet a choisi de donner un nouvel élan à sa carrière en créant sa propre société d'assistance administrative. Son départ marque la fin d'un parcours apprécié pour son sérieux, sa disponibilité et la qualité du service rendu au quotidien.

Avant d'intégrer la collectivité ussacoise en 2021, Franck avait déjà connu un riche parcours professionnel en gendarmerie pendant plus de vingt ans. Il a occupé des fonctions variées en métropole comme outre-mer qui lui ont valu plusieurs distinctions officielles ainsi que de nombreuses félicitations, saluant son sens du devoir et sa rigueur professionnelle.

Son arrivée au sein des services municipaux a marqué une nouvelle étape. Très vite, Franck s'est distingué par sa capacité d'adaptation et sa polyvalence. Il s'est investi dans l'obtention d'une certification de juriste, compétence précieuse qui a renforcé la qualité du travail mené. En tant qu'ASVP, il a joué un rôle essentiel dans la structuration du poste : mise en place de méthodes, organisation du service, cadrage des procédures... Un travail de fond qui constitue aujourd'hui une base solide pour ce poste. Durant ces quatre années, il a laissé le souvenir d'un collègue fiable et profondément impliqué, capable d'instaurer autour de lui un climat de confiance. L'ensemble de ses collègues tient à saluer son professionnalisme, sa bienveillance et l'énergie qu'il a consacrée au service public.

En se lançant dans l'entrepreneuriat, Franck ouvre un nouveau chapitre qu'il aborde avec la même détermination. La collectivité lui adresse tous ses vœux de réussite pour cette nouvelle aventure.



Monsieur le Maire, Jean-Philippe Bosselut, au côté de monsieur Franck Chaumet, pour son départ du poste d'ASVP

FLEURISSEMENT DU PUITS DU FOUR

Les abords du puits du four, situé rue des Prés du Château, ont récemment retrouvé couleurs et éclat.

L'entreprise **Tournet Horticulture** a proposé de redonner vie à cet élément patrimonial cher à notre commune. Des pensées ont pointé le bout de leur nez pour apporter une touche lumineuse et chaleureuse à ce puits historique d'Ussac. Un fleurissement soigné qui contribue à l'embellissement et la valorisation du patrimoine communal.

Sincères remerciements à Gaël Tournet pour son engagement et pour cette belle attention.



Le fleurissement par Tournet Horticulture

BIBLIOTHÈQUE

ATELIER PENSÉE PRATIQUE

JEUDI 15 JANVIER



NOUVELLE ASSOCIATION : MARCHÉS D'USSAC

Une nouvelle association ussacoise a vu le jour en ce mois de décembre 2025 : Marchés d'Ussac.



Il s'agit d'une association regroupant les associations qui souhaitent faire perdurer le projet des marchés de pays d'Ussac, les mercredis du mois de juillet.

Marchés d'Ussac va donc reprendre le flambeau de ces événements festifs et champêtres, suite à la décision de l'équipe municipale de céder l'organisation de ces manifestations. Une douzaine d'associations sont déjà volontaires pour adhérer à ce projet : l'association vous donnera une liste plus détaillée dans les prochains mois car nous espérons que d'autres associations nous rejoindront dans ce projet inter-associatif et convivial... pour créer de la vie sur la commune d'Ussac !

Vous pouvez d'ores et déjà réserver, sur vos agendas, les 5 mercredis du mois de juillet !

Toutes les bonnes volontés seront les bienvenues pour nous aider dans l'organisation !

N'hésitez pas à nous contacter sur marchesdussac@gmail.com. Le bureau est composé de Julie Porte (Présidente)/ Fabien Laflaquière (Vice Président)/ Matthieu Bouillaguet (Trésorier)/ Sylvain Ségral (Trésorier adjoint)/ Aurélie Parat (Secrétaire)/ Lucette Fage (Secrétaire adjointe) mais les décisions seront prises en comité directeur avec deux voix pour chaque association adhérente.

À très vite !

UNE COLLECTE SOLIDAIRE ET ÉCOLOGIQUE PAR LES ÉCOLIERS

Les élèves des classes de CE2 et CM1 se mobilisent à travers une initiative à la fois simple, créative et engagée : une collecte de chaussettes ouverte à tous.

L'objectif de cette action est de donner une seconde vie aux chaussettes en les transformant en éponges. Une manière ludique et concrète de sensibiliser les plus jeunes et les plus grands aux enjeux du recyclage et de la réduction des déchets.

Chacun peut participer au projet en déposant des chaussettes propres à la Maison du Département jusqu'à la fin du mois de janvier.



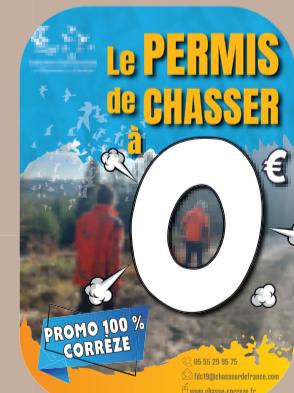
Le dépôt des chaussettes se fait à la Maison du Département jusqu'à la fin du mois de janvier



Le résultat de la transformation des chaussettes récoltées

PERMIS DE CHASSE À 0€ AVEC LA FDC19

L'opération "Permis 0€" revient en 2026 !
La FDC19 relance son offre « Permis de chasser à 0€ » pour tous les Corréziens de 16 ans et plus.



Cette opération comprend :
- l'inscription à l'examen du permis de chasser
- la formation complète : théorie + pratique
- la validation annuelle nationale du permis de chasser
- l'assurance responsabilité civile du nouveau chasseur
- l'abonnement au magazine « Chasseur en Nouvelle-Aquitaine »
- l'accès à des territoires de chasse, à l'année ou à la journée
- un accueil et un accompagnement personnalisés pour les premières sorties
- un suivi sur deux saisons pour progresser en confiance

Inscriptions au 05 55 29 95 75.

Les places partent vite... ne tardez pas !

NOËL DE L'APE... ET L'APRÈS-MIDI JEUX DE SOCIÉTÉ À VENIR

NOËL

Samedi 13 décembre, le Noël de l'APE a été un véritable succès, sous un magnifique soleil ! Petits et grands ont profité de ce moment joyeux et convivial dans une ambiance pleine de bonne humeur. Un immense merci aux familles, au personnel de la mairie et aux enseignantes pour leur présence et leur participation. Merci également à SUD et aux Gratteux Ussacois pour leurs super animations sportives et musicales, à ATB tourneur sur bois, ainsi qu'à tous les exposants qui ont contribué à la magie de cette journée. Rendez-vous le vendredi 31 janvier après-midi pour une nouvelle après-midi APE placée sous le signe du plaisir et du partage autour des jeux de société.



Les plus petits ont pu se faire maquiller dans l'esprit de Noël !

APRÈS-MIDI JEUX DE SOCIÉTÉ

Après une après-midi jeux de société réussie en 2025, l'APE a décidé de reconduire cet événement en partenariat avec la boutique du Gobelins située dans le centre-ville de Brive. Samedi 31 janvier 2026, nous vous accueillerons de 14h à 18h dans la salle polyvalente 1 cette année avec plus de 50 jeux de société à tester gratuitement. Il y aura des jeux adaptés aux différents âges, certains dès 3 ans ("L'île des Mookies", "Le rallye des vers de terre", ...), et d'autres jusqu'à l'âge adulte ("Labyrinthe magique", "Lama", ...). Vous pourrez, après avoir testé les jeux, si l'envie vous en dit, passer commande auprès de l'APE. Nous assurerons la livraison à l'école dans les semaines qui suivent. Des boissons et des gourmandises vous seront aussi proposées à la buvette afin de passer un moment convivial pour petits et grands. Les bénéfices réalisés permettront comme toujours de financer des projets en faveur des enfants de l'école d'Ussac. Familles, habitants d'Ussac, grands-parents, amis... Tout le monde est le bienvenu pour profiter d'une après-midi à s'amuser tous ensemble ! Nous vous espérons nombreux.

COCHONNET USSACOIS

La saison se termine, mais il faut penser à l'avenir. Si c'est calme du côté des terrains, le travail est intense pour préparer la nouvelle saison avec notamment la nouvelle licence dématérialisée et la finalisation de notre site Kalisport. Cette nouveauté va nous permettre de faire rentrer le club dans la réalité actuelle. Le mois de janvier étant là, nous envoyons tous nos meilleurs vœux de bonheur et de santé à tous les ussacois ainsi qu'à toutes les associations ussacoises sans oublier les services techniques et la municipalité. Vive 2026 !!!



LES VŒUX DU COMITÉ DES FÊTES ET LE REPAS SAINT-VALENTIN

La Présidente et les membres vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Qu'elle vous apporte joie, bonheur et surtout santé. Le traditionnel repas de la Saint-Valentin aura lieu le 14 février à 20h à la salle polyvalente. Le repas sera préparé par le traiteur Génios et animé par Nathalie Legay. Le prix du repas est de 40 € (paiement à la réservation).

Réservation par téléphone :
06 81 20 57 92 - 06 20 01 74 43

Au menu :

Amuse-bouche chauds et Cocktail de Cupidon
Velouté de potiron/châtaignes
Brochettes de lotte, Saint Jacques, gambas à la provençale
Pause glacee
Médaillasson de carré de porc ibérique Abotia, sauce Diane accompagné de son écrasé de pommes de terre
Cabécou sur lit de salade
Yellow (biscuit madeleine citron, insert framboise, mousse légère citron)
Café
Vins rouges et blancs compris
Bouteille de champagne : 22 €

L'assemblée générale aura lieu le 10 avril à 19h, salles polyvalentes 2 et 3

LOTTO DE L'ESU

L'Étoile Sportive Ussacoise organise son loto le samedi 7 février 2026. Un rendez-vous placé sous le signe du jeu et de la bonne humeur.

De nombreux lots de valeur seront à gagner tout au long de la soirée : un week-end (destination à déterminer), une télévision 139 cm, une tablette tactile, un robot Ninja, un aspirateur-laveur, des bons d'achat, et bien d'autres cadeaux.

Côté restauration, sandwichs, paninis, crêpes, boissons et café vous seront proposés. Par conséquent, les pique-niques ne sont pas autorisés.

En ce qui concerne les cartons, ils seront vendus aux tarifs suivants : 1 carton : 5 € ; 3 cartons : 10 € ; 6 cartons : 15 € ; 12 cartons : 20 €.

Réservations au 06 26 61 37 78 ou au 06 35 52 02 39.

Ouverture des portes à 17 h 30.

Venez nombreux soutenir l'Étoile Sportive Ussacoise et partager un moment chaleureux et festif !

AGENDA

JANVIER

Dimanche 04

- Randonnée de 9,5 km à Chanteix - Circuit du moulin de Rebourg - Rendez-vous habituel à 13h20.

Mardi 06

- Randonnée d'environ 6 km - Destination proposée sur place - Rendez-vous habituel à 13h20.

Jeudi 15

- Atelier pensée pratique - Thème : Puis-je faire confiance sans être blessé ? - Bibliothèque à 20h30 - Tarif : 12 €.

Samedi 17

- Repas des aînés - Salle polyvalente 1 à 12h15.

Dimanche 18

- Randonnée de 9,5 km à Donzenac - Circuit des 2 Maumonts - Rendez-vous habituel à 13h20.



MARIAGE :

À USSAC, le 20 décembre 2025, de Amandine FRIDMAN et de Jérémie MALITHE.
Tous nos vœux de bonheur aux époux.



DÉCÈS :

À BRIVE, le 18 décembre 2025, de Louise TORRES, épouse DERET, âgée de 81 ans.
Toutes nos condoléances à la famille.

VIE ASSOCIATIVE !

articles rédigés sous la responsabilité des associations



PAROISSE D'USSAC - GÉOCATCHING

Le grand jeu de Noël

Samedi 10 janvier 2026 - à partir de 14h

Départ de l'Eglise Saint-Julien - Ussac

Dans l'esprit de Noël, venez contempler les crèches d'Ussac et redécouvrir la naissance de Jésus-Christ à travers un parcours ludique et fraternel. Un temps de foi, de partage et de joie

Ouvert à tous - petits et grands

« Aujourd'hui vous est né un Sauveur, qui est le Christ, le Seigneur. » (Évangile selon Saint-Luc 2, 11)

Venez nombreux !



LE RCU VOUS ATTEND NOMBREUX À L'USSACOISE !

l'APE : boxe anglaise, tchoukball, ultimate, step, parcours gymniques et athlétiques !

Un mois de décembre bien chargé mais c'est l'esprit de Noël ! Par ailleurs le partage et la bonne humeur sont les piliers de cette association ! Encore un immense merci à toute l'équipe de bénévoles sans qui rien ne serait possible (ni les événements ponctuels, ni la gestion des activités régulières du jeudi soir).

Pour tous les anciens (bénévoles, parents, enfants), ou tout simplement tous les ussacois qui voudraient se joindre à Sports Ussac Découverte le temps d'une soirée, notez la date du vendredi 6 mars dans vos agendas. Un afterwork sera organisé au Cardinal à partir de 19h (avec une part importante des bénéfices de la soirée reversée à l'association). L'entrée se fera uniquement sur réservation préalable (cartons en prévente auprès des bénévoles ou par contact mail à sportsussacdécouverte@gmail.com). Merci à tous !



Les 87 enfants et les 20 bénévoles de SUD se sont réunis pour fêter Noël.

une atmosphère festive, symbolisant parfaitement l'esprit sportif et humain que le club a toujours porté. Un immense merci à tous ceux qui ont contribué à la réussite de cette soirée :

- les anciens joueurs, pour leur présence enthousiaste
- les bénévoles, pour leur engagement sans faille
- les organisateurs, pour leur travail remarquable
- les partenaires
- les supporters qui continuent année après année, à faire vivre la passion du football dans notre belle commune

Cette soirée restera un moment fort dans la mémoire collective du club, et chacun espère déjà une prochaine édition. Car si les saisons passent, l'attachement au maillot, lui, ne disparaît jamais. Meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2026. Qu'elle soit douce et juste avec les folies autorisées, excellente forme et santé, bien sûr prenez soin de vous.



Les anciens de l'ESU ont pu se retrouver autour de discussions et d'anecdotes

Mardi 20

- Randonnée d'environ 6 km - Destination proposée sur place - Rendez-vous habituel à 13h20.

Mercredi 21

- Randonnée de 8,5 km à Gignac - Circuit Pech Redon - St Bonnet - Rendez-vous habituel à 13h20.

Mercredi 28

- Randonnée de 9,3 km à Mansac - Circuit les étangs - la Bouquaria - Rendez-vous habituel à 13h20.

Samedi 31

- Après-midi jeux de société organisé par l'APE - Salle polyvalente 1 de 14h à 18h - Entrée gratuite.

FÉVRIER

Dimanche 1^{er}

- Randonnée de 9,9 km à Jugeals-Nazareth - Circuit de Gernes - Rendez-vous habituel à 13h20.

Mardi 03

- Randonnée d'environ 6 km - Destination proposée sur place - Rendez-vous habituel à 13h20.

Mercredi 04

- Randonnée de 8,6 km à St-Hilaire-Peyroux - Circuit de crêtes en vallons : le moulin de Saquet - Rendez-vous habituel à 13h20.

Samedi 7

- Loto de l'ESU - Salle polyvalente 1 à partir de 17h30.

Mercredi 11

- Randonnée de 8,6 km à Collonges-la-Rouge - Circuit des lavoirs et Meyssac - Rendez-vous habituel à 13h20.

Samedi 14

- Repas de la Saint-Valentin - Salle polyvalente 1 à 20H.

ÉTAT-CIVIL

NAISSANCES :

À BRIVE, le 19 novembre 2025, de Alma CLUZAN CHAZAL au foyer de Loïc CLUZAN et de Nadège CHAZAL.

À BRIVE, le 3 décembre 2025, de Cléo DA SILVA au foyer de Anthony DA SILVA et de Marina BEAUDOIN.

À BRIVE, le 3 décembre 2025, de Hanae KAZZOU au foyer de Soufiane KAZZOU et de Leïla BOUDENE.

Toutes nos félicitations aux parents et nos vœux de prospérité aux bébés.

Toute erreur ou omission est toujours possible, merci de bien vouloir nous la signaler.

